



CONVENTION-CADRE SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/1999/5  
22 avril 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE  
Dixième session  
Bonn, 31 mai - 11 juin 1999  
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES VISÉES  
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION

INVENTAIRES ANNUELS DES DONNÉES RELATIVES AUX ÉMISSIONS  
NATIONALES DE GAZ À EFFET DE SERRE POUR 1996

Rapport sur les communications nationales relatives aux inventaires  
des émissions de gaz à effet de serre émanant des parties visées  
à l'annexe I pour la période 1990-1996

Note du secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION.....	1 - 6	3
A. Mandat .....	1 - 2	3
B. Objet de la présente note .....	3 - 4	3
C. Mesures que pourrait prendre le SBI .....	5 - 6	4
II. PRÉSENTATION DES RAPPORTS.....	7 - 22	4
A. Respect des délais .....	7	4
B. Communications sur support électronique .....	8	5
C. Exhaustivité .....	9 - 11	5

D.	Comparabilité.....	12 - 13	6
----	--------------------	---------	---

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
E. Communication de données sur les HFC, les PFC et le SF <sub>6</sub> .....	14	7
F. Changement d'affectation des terres et foresterie	15	9
G. Changements par rapport à l'inventaire pour l'année de référence .....	16 - 17	9
H. Modifications des estimations pour le changement d'affectation des terres et la foresterie .....	18	11
I. Soutes .....	19	12
J. Ajustements .....	20	12
K. Informations concernant les données d'activité et les coefficients d'émission .....	21 - 22	12
III. ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS ET SOURCES.....	21 - 36	12
A. Évolution des émissions de gaz à effet de serre .	23 - 26	13
B. Évolution par gaz et par secteur .....	27 - 30	15
C. Évolution dans le secteur des transports .....	31	17
D. Principales sources d'émissions .....	32 - 33	18
E. Changement d'affectation des terres et foresterie	34	19
F. Soutes internationales .....	35 - 36	19
<u>Annexe</u> : Présentation d'informations par les Parties dans leurs inventaires annuels, 1996 .....		25

## I. INTRODUCTION

### A. Mandat

1. Par sa décision 6/CP.3, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de rassembler, traiter et publier à intervalles réguliers les inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre soumis chaque année par les Parties visées à l'annexe I conformément à la décision 9/CP.2 1/. Les données relatives aux inventaires nationaux devaient être communiquées le 15 avril 1998 au plus tard. À sa neuvième session, l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI) a prié le secrétariat d'établir un rapport sur les informations figurant dans les inventaires nationaux communiqués pour la dixième session des organes subsidiaires; il a également prié le secrétariat d'inclure dans ce rapport les données disponibles concernant les projections (FCCC/SBI/1998/7, par. 21 f)).

2. La compilation des informations relatives aux inventaires a été effectuée conformément aux directives révisées pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention (décision 9/CP.2), qui doivent aussi être appliquées pour l'établissement des inventaires annuels des gaz à effet de serre (décision 3/CP.1). Les décisions et conclusions pertinentes des organes subsidiaires de la Conférence des Parties portant sur la présentation des inventaires des émissions de gaz à effet de serre adoptées après la décision 9/CP.2 ont aussi été prises en compte.

### B. Objet de la présente note

3. Le présent rapport contient des données sur les émissions et absorptions de gaz à effet de serre pour la période 1990-1996 ou pour l'année 1996, fournies dans les communications annuelles des inventaires des gaz à effet de serre par 26 Parties visées à l'annexe I, dont 6 sont des pays à économie en transition 1/. Les données sur les projections fournies dans les deuxièmes communications nationales ont été incluses pour l'ensemble des 26 Parties considérées dans le présent rapport. Des données numériques sur les inventaires et les projections figurent dans les tableaux contenus dans l'additif au présent rapport (FCCC/SBI/1999/5/Add.1). Le présent rapport contient uniquement des informations provenant des communications annuelles qui devaient être présentées en avril 1998 au plus tard et pas de renseignements tirés de communications antérieures non repris dans les dernières. Les renseignements les plus récents et les plus complets sur les données d'inventaire soumises par les Parties, notamment les renseignements tirés de communications antérieures des Parties qui n'ont pas fourni d'informations en 1998, seront disponibles sur le site Web officiel de la Convention, en juin 1999.

4. On décrit aussi dans le présent document la situation en ce qui concerne la communication des inventaires annuels des émissions de gaz à effet de serre et on y indique en particulier si les inventaires ont été présentés dans les délais prévus et s'ils étaient complets. Les données des inventaires annuels auraient dû être incluses dans la compilation-synthèse des communications nationales (6/CP.3) qui a été établie pour la Conférence des Parties à sa quatrième session tenue en novembre 1998 (FCCC/CP/1998/11 et Add.1 et 2). Le secrétariat n'a pas été en mesure de le faire parce que seulement

quatre Parties visées à l'annexe I avaient soumis leurs inventaires nationaux des gaz à effet de serre dans les délais prévus c'est-à-dire le 15 avril 1998 au plus tard. À sa huitième session, le SBI a noté que le secrétariat lui soumettrait à sa neuvième session un rapport établi sur la base des données reçues avant le 30 septembre 1998 (FCCC/SBI/1998/6, par. 24 c)). Au 15 octobre 1998 seulement 21 Parties visées à l'annexe I avaient communiqué leurs données et le secrétariat a alors établi un rapport succinct (FCCC/CP/1998/INF.9) en prévoyant d'établir un rapport complet pour la dixième session des organes subsidiaires. Au 15 mars 1999, 26 Parties visées à l'annexe I avaient communiqué leurs données d'inventaire demandées pour le 15 avril 1998 au plus tard.

#### C. Mesures que pourrait prendre le SBI

5. Le SBI souhaitera peut être :

a) Noter que de nombreuses Parties ont soumis leurs données relatives aux inventaires annuels des émissions de gaz à effet de serre pour la période 1990-1996, données qui étaient demandées pour le 15 avril 1998 au plus tard, mais que plusieurs Parties ne l'ont pas encore fait;

b) Examiner les raisons pour lesquelles des inventaires sont présentés en retard ou sont incomplets et prier les Parties d'indiquer dans leurs communications annuelles toutes difficultés qu'elles auraient pu rencontrer pour fournir des données d'inventaire complètes dans les délais fixés;

c) Prier les Parties qui n'ont pas encore soumis leurs données d'inventaire demandées pour 1998 d'inclure dans leurs communications de 1999 les renseignements à fournir pour la période 1990-1997;

d) Inviter instamment toutes les Parties à fournir leurs inventaires des émissions de gaz à effet de serre sur support électronique et selon la présentation arrêtée pour toutes les années sur lesquelles portent les données.

6. Le SBI souhaitera peut-être aussi prendre note des travaux menés par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) à propos du texte révisé des directives FCCC concernant la présentation des données d'inventaire par les Parties visées à l'annexe I (FCCC/SBSTA/1999/INF.1/Add.1 et FCCC/SB/1999/1), en vue de faciliter l'analyse technique des données et des types d'émissions, y compris la révision des données précédemment communiquées grâce à l'emploi d'un mode de présentation plus transparent.

## II. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

### A. Respect des délais

7. Quatre Parties seulement avaient soumis leurs inventaires nationaux des gaz à effet de serre à la date fixée, le 15 avril 1998, et 22 autres Parties les avaient communiqués au 15 mars 1999 (voir l'encadré 1).

Encadré 1

Dates de communication des inventaires 1/

<u>Dates</u>	<u>Parties</u>
le 15 avril 1998 au plus tard	Irlande, Pays bas, Royaume-Uni, Suisse
le 15 juillet 1998 au plus tard	Allemagne, Autriche, Danemark, Lettonie, Norvège, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Suède
le 15 octobre 1998 au plus tard	Australie, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Japon, Monaco, Slovaquie
le 15 janvier 1999 au plus tard	Pologne
depuis le 15 janvier 1999	Espagne, Finlande, Hongrie, Roumanie
Communications non reçues	Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, Islande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Portugal, Ukraine, Communauté européenne

B. Communications sur support électronique

8. Seize des 26 Parties qui ont communiqué leurs données d'inventaire l'ont fait sur support électronique (voir l'encadré 2). Cependant, les Parties n'ont pas toujours suivi le modèle de présentation (voir l'annexe). Les modifications du modèle par suppression ou ajout de rangées ou de colonnes entravent le traitement des données.

Encadré 2Communications sur support électronique ou sur papier

<u>Présentation</u>	<u>Parties</u>
Sur support électronique	Allemagne, Australie, Belgique, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse
Sur papier seulement	Autriche, Canada, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie

C. Exhaustivité

9. Quatorze Parties ont fourni des données pour les années 1990 à 1996. L'Espagne et la Roumanie n'ont fourni des données que jusqu'à 1995 et 1994 respectivement, données qui ont été incluses dans le présent rapport parce qu'elles ont été présentées comme étant leurs données annuelles d'inventaire demandées pour le 15 avril 1998 au plus tard 1/.

Encadré 3

Années sur lesquelles portaient les inventaires annuels

1990–1996	1996	1995 et 1996	Autres périodes
Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, États–Unis d'Amérique, France, Grèce, Japon <u>a/</u> , Monaco, Norvège, Nouvelle–Zélande, Pays–Bas, Royaume–Uni	Danemark, Lettonie, Pologne, République tchèque, Suède, Suisse	Irlande, Slovaquie <u>b/</u>	Hongrie : 1991 à 1996 Finlande : 1990, 1995 et 1996 Roumanie : 1989 à 1994 Espagne : 1990 à 1995

a/ Le Japon a fourni des estimations pour 1996 uniquement pour le CO<sub>2</sub> et les HFC, les PFC et le SF<sub>6</sub>; il n'a fourni aucune estimation pour le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O.

b/ La Slovaquie a fourni des estimations des émissions pour certaines catégories de sources de 1990 à 1994, mais elles n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport parce que ces données étaient incomplètes.

10. Les Parties qui n'ont pas fourni un ensemble complet de données pour toute la période 1990–1996 (voir l'encadré 3) n'ont donné aucune indication quant à la cohérence méthodologique de leurs estimations avec les inventaires qu'elles avaient présentés antérieurement, notamment dans leurs deuxièmes communications nationales. Ces Parties n'ont donc pas été prises en compte dans l'analyse de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

11. L'ensemble des 26 Parties ont donné des estimations pour le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O). Sept Parties n'ont pas fourni d'estimations pour les hydrofluorocarbones (HFC), les perfluorocarbones (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) et quatre Parties n'ont fourni des renseignements que pour un ou deux de ces gaz (voir tableau 1). La règle selon laquelle il faut mentionner les gaz précurseurs (monoxyde de carbone (CO), oxydes nitreux (NO<sub>x</sub>) et composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)) 1/ a été appliquée par toutes les Parties sauf la Finlande. Onze Parties 1/ ont fourni des estimations des émissions globales de gaz à effet de serre en équivalents CO<sub>2</sub> en utilisant les valeurs des potentiels de réchauffement de la planète (GRP) du GIEC (1995) 1/; cependant, les niveaux de ventilation et les modes de présentation utilisés variaient selon les Parties.

#### D. Comparabilité

12. Quatorze Parties ont inclus dans leur communication le tableau récapitulatif prévu dans la version révisée en 1996 des lignes directrices du GIEC 1/. Les 12 autres Parties ont utilisé des classifications par catégorie tirées de la version antérieure des lignes directrices du GIEC, ont fait état de catégories de sources spécifiques en utilisant un niveau de ventilation plus poussé que celui qui est demandé dans le tableau récapitulatif ou ont structuré ces catégories différemment.

#### Encadré 4

Présentations utilisées pour les données d'inventaire

	Selon les lignes directrices du GIEC de 1996			Tableau récapitulatif selon les lignes directrices antérieures (1995)	Autres structures de tableau récapitulatif <u>a/</u>
	Tableau récapitulatif	Tableau sectoriel	Tableau d'ensemble		
Parties	Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique <u>b/</u> , France, Grèce, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni	Australie, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique <u>b/</u> , France, Grèce, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse	Australie, Canada, États-Unis d'Amérique <u>b/</u> , Finlande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suède, Suisse	Espagne, Finlande, Irlande, Roumanie <u>c/</u> , Slovaquie <u>c/</u> , Suède, Suisse	Autriche, Hongrie, Lettonie, Monaco, Pays-Bas

a/ Les autres structures sont par exemple des tableaux organisés par évolution pour les divers gaz ou des tableaux avec les diverses catégories de sources.

b/ Des données d'inventaire n'ont été fournies selon la version de 1996 des lignes directrices du GIEC que pour l'année 1996.

c/ Les Parties à économie en transition peuvent mettre en application les lignes directrices révisées de 1996 un an après les autres Parties visées à l'annexe I, mais elles doivent le faire au plus tard pour les inventaires demandés en 1999, ainsi que le SBSTA l'a décidé à sa quatrième session (FCCC/SBSTA/1996/20, par. 30 a)).

13. Les clés de notation (NE, NO et IE) 1/ n'ont été utilisées que par neuf Parties 1/ pour expliquer les cases laissées blanches dans les tableaux récapitulatifs ou sectoriels. Le tableau d'ensemble du GIEC concernant l'exhaustivité et la qualité des estimations a été communiqué par neuf des 26 Parties considérées 1/ (voir annexe).

E. Communication de données sur les HFC, les PFC et le SF<sub>6</sub>

14. Les Parties ont employé diverses méthodes (émissions effectives/émissions potentielles) 1/ pour notifier les émissions de HFC, de PFC et de SF<sub>6</sub>. Elles ont aussi utilisé des présentations différentes pour rendre compte de ces gaz. Dans certains cas, ces modes de présentation ne permettaient pas de savoir clairement si les données fournies correspondaient à des émissions effectives ou à des émissions potentielles. À peu près la moitié seulement des Parties qui ont fourni des estimations pour ces gaz ont communiqué des données ventilées selon les diverses espèces de gaz 1/ (voir tableau 1).

Tableau 1

Renseignements fournis par les Parties sur les émissions de HFC, de PFC et de SF<sub>6</sub>

Partie	Émissions effectives (E) ou potentielles (P)			Ventilation par espèce de gaz	Unités : masse totale (Gg)/équivalents CO <sub>2</sub> (Gg)	Période/années
	HFC	PFC	SF <sub>6</sub>			
Allemagne	E	E	E	X (pour les PFC)	Masse	1990–1996
Australie <u>a/</u>	–	E	E	X	Masse	1990–1996
Autriche	P	P	P	–	Masse	1995 et 1996
Belgique <u>b/</u>	E	E et P	E et P	X	Masse et équivalent CO <sub>2</sub>	1990 et 1996
Canada	E et P	E	E et P	–	Équivalent CO <sub>2</sub>	1990–1996
Danemark	E	E	E	–	Masse	1996
Espagne	–	–	–	–	–	–
États-Unis d'Amérique	E	E	E	X	Masse	1990–1996
Finlande	P	NO	P	–	Masse et équivalent CO <sub>2</sub>	1990, 1995 et 1996
France	E	E	E	X	Masse et équivalent CO <sub>2</sub>	1990–1996
Grèce <u>a/</u>	E	E	–	–	Masse et équivalent CO <sub>2</sub>	1990–1996
Hongrie	–	–	–	–	–	–
Irlande	–	–	–	–	–	–
Japon	P	P	P	–	Masse	1990–1996
Lettonie	–	–	–	–	–	–
Monaco	–	–	–	Les émissions ont été déclarées négligeables.		
Norvège	P	E	P	X	Masse	1990–1996
Nouvelle-Zélande	P	E et P	P	X	Masse	1990–1996
Pays-Bas	E	E	P	X	Masse et équivalent CO <sub>2</sub>	1990–1996
Pologne	E et P	E et P	–	–	Masse	1996
République tchèque	E	E	E	–	Masse	1996
Roumanie	–	–	–	–	–	–
Royaume-Uni	E et P	E et P	E et P	–	Masse	1990–1996
Slovaquie	–	E	–	X	Masse	1996
Suède	–	–	–	–	–	–
Suisse <u>b/</u>	E et P	E et P	E et P	X	Masse	1996

a/ Indications non fournies faute de données disponibles.

b/ La partie a indiqué que les estimations étaient préliminaires.

F. Changement d'affectation des terres et foresterie

15. Il y a eu des améliorations dans la communication d'informations sur les émissions provenant du secteur changement d'affectation des terres et foresterie. Cependant, quatre Parties, l'Espagne, la Finlande, la Grèce et Monaco, n'ont pas inclus d'estimations pour ce secteur dans leurs inventaires nationaux 14/. En ce qui concerne le degré de ventilation, toutes les Parties ont indiqué au moins le sous-secteur constitué par leurs émissions et absorptions de CO<sub>2</sub> liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie et à peu près un tiers des Parties ont appliqué le niveau de ventilation du tableau sectoriel du GIEC. Des feuilles de calcul du GIEC pour le changement d'affectation des terres et la foresterie, des tableaux normalisés de données ou des documents équivalents ont été fournis par seulement sept Parties 15/ (voir annexe). Les émissions de gaz autres que le CO<sub>2</sub> imputables à ce secteur n'ont pas été indiquées par six Parties 16/. Les émissions de ces gaz ont été indiquées dans les sous-catégories "autres" et/ou "conversion de forêts et de prairies".

G. Changements par rapport à l'inventaire pour l'année de référence

16. Par suite d'améliorations et de mises à jour des méthodologies, des Parties ont recalculé leurs données d'inventaire pour l'année de référence et les années suivantes. C'est ce que l'on a aussi noté en comparant les estimations des émissions fournies dans les deuxièmes communications nationales avec celles fournies dans les premières 17/. L'ensemble des 16 Parties qui ont donné des estimations des émissions pour 1990 dans les communications annuelles de leurs inventaires, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne, ont révisé leurs estimations pour 1990 par rapport à celles qu'elles avaient fournies dans leurs deuxièmes communications nationales. Les gaz et secteurs affectés par la révision étaient divers; les changements les plus importants ont été notés dans les estimations des émissions de N<sub>2</sub>O, essentiellement par suite de l'inclusion de catégories de sources qui n'étaient pas prises en compte précédemment, telles que l'agriculture (gestion du fumier et terres agricoles) conformément à la version révisée en 1996 des lignes directrices du GIEC. L'ampleur des changements dans les inventaires des émissions de gaz à effet de serre est présentée dans le tableau 2.

17. Les méthodes utilisées par les Parties pour donner des informations sur les révisions des estimations des émissions ont été diverses. Trois Parties 18/ n'ont donné aucune explication sur leurs révisions des estimations antérieures tandis que d'autres 19/ ont consacré une section distincte de leurs communications à cette question en indiquant les secteurs et gaz touchés par des révisions et la raison fondamentale de ces révisions. Dans d'autres cas, des déclarations générales concernant la révision des données ont été faites dans les rapports, mais il était alors difficile d'en tirer les informations pertinentes, ce qui réduisait la transparence de l'inventaire.

Tableau 2

Modifications dans les inventaires des émissions de gaz à effet de serre pour 1990 entre les deuxièmes communications nationales et les inventaires les plus récents

Parties qui ont révisé leur inventaire pour 1990	Changement en pourcentage a/				Principales raisons, secteurs, gaz b/
	Ensemble des GES	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O	
Allemagne	0	0	- 3	0	Pas d'indication
Australie	1	1	4	- 5	Consommation de combustibles/secteur énergie : CE Émissions fugitives de combustibles : M Agriculture (N <sub>2</sub> O) : NS, M Changement d'affectation des terres et foresterie : M, DA
Autriche	- 1	0	0	- 21	Consommation de combustibles/transports (N <sub>2</sub> O) : CE Déchets/incinération (CO <sub>2</sub> ) : CE
Canada	6	- 1	3	121	Agriculture (CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O) : M, NS, CE Procédés industriels : NS
États-Unis d'Amérique	4	0	0	167	Transports (N <sub>2</sub> O) : M, CE Agriculture (N <sub>2</sub> O) : NS, M Déchets (N <sub>2</sub> O) : NS Changement d'affectation des terres et foresterie (CO <sub>2</sub> ) : M, NS
Finlande	12	10	46	3	Consommation de combustibles : CE Révisions selon lignes directrices GIEC de 1996
France	10	3	0	70	Révisions selon lignes directrices GIEC de 1996
Grèce	5	1	- 1	73	Révisions selon lignes directrices GIEC de 1996 Consommation de combustibles (transports) : DA Agriculture : CE
Japon	- 1	0	- 2	- 42	Pas d'indication
Norvège	2	0	2	20	Agriculture (N <sub>2</sub> O) : M (GIEC), NS
Nouvelle-Zélande	- 5	- 1	- 2	- 22	Émissions fugitives de combustibles (CH <sub>4</sub> ) : NS Agriculture : DA, NS
Pays-Bas	1	- 4	17	25	Consommation de combustibles (énergie, industrie, transports) (CO <sub>2</sub> ) : CE, M Procédés industriels/industries chimiques (N <sub>2</sub> O) : mesures récentes Déchets/décharges (CH <sub>4</sub> ) : CE
Roumanie c/	- 7	- 2	1	- 46	Pas d'indication
Royaume-Uni	4	0	- 1	79	Consommation de combustibles (N <sub>2</sub> O) : CE

Note : DA : Modifications des données d'activité  
FE : Coefficients d'émission actualisés  
M : Nouvelle méthodologie  
NS : Prise en compte de nouvelles sources

a/ Par souci de cohérence et de comparabilité, les émissions de HFC, de PFC et de SF<sub>6</sub> ainsi que les émissions/absorptions liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie ne sont pas prises en considération dans les émissions globales de GES. Pour Monaco, les changements dans les estimations pour 1990 ne sont pas présentés dans ce tableau parce que ses inventaires antérieurs étaient incomplets.

b/ Cette liste correspond aux éléments essentiels des révisions signalées par les Parties.

c/ Modifications des estimations pour 1989 (année de référence) par rapport aux estimations pour 1989 fournies dans la première communication nationale.

H. Modifications des estimations pour le changement d'affectation des terres et la foresterie

18. Six Parties ont révisé leurs estimations des émissions/absorptions liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie pour l'année 1990 par rapport à celles qui figuraient dans leurs deuxièmes communications nationales 20/. Les changements les plus importants ont été signalés par l'Australie et les États-Unis d'Amérique (voir tableau 3).

Tableau 3

Modification des estimations des émissions/absorptions liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie pour l'année 1990 par rapport à celles qui figuraient dans les deuxièmes communications nationales

Parties	Modification des estimations des émissions/absorptions de CO <sub>2</sub> pour 1990 (%)	Raison de la modification	Pourcentage des émissions globales de GES en 1990 a/
Australie	-32	<u>Nouvelle méthodologie, modification des données d'activité</u> : Amélioration des méthodologies et de la collecte des données, en particulier pour le défrichage, secteur donnant lieu à de fortes incertitudes; le changement d'affectation des terres et la foresterie constituent une source nette d'émissions et la baisse en pourcentage montre donc que les émissions ont été révisées à la baisse.	(+)14
États-Unis d'Amérique	+ 149	<u>Inclusion de nouvelles sources, nouvelle méthodologie</u> : On a révisé les émissions de CO <sub>2</sub> en incluant de nouvelles sources, telles que la libération de carbone du sol et des sous-bois, ainsi que des estimations concernant les coupes dans les zones boisées publiques qui n'étaient pas prises en compte auparavant; l'augmentation en pourcentage montre que les puits ont été révisés à la hausse de sorte que les absorptions indiquées sont plus importantes dans l'inventaire que dans la deuxième communication nationale.	(-)19
France	-9	<u>Raison de la modification non indiquée</u> : La baisse en pourcentage montre que les puits ont été révisés à la baisse de sorte que les absorptions mentionnées sont moins élevées dans l'inventaire que dans la deuxième communication nationale.	(-)5
Japon	+ 1	<u>Raison de la modification non indiquée</u> : L'augmentation en pourcentage montre que les puits ont été révisés à la hausse, de sorte que les absorptions mentionnées sont plus élevées dans l'inventaire que dans la deuxième communication nationale.	(-)7
Nouvelle-Zélande	+ 4	<u>Exclusion d'une source, nouvelle méthodologie</u> : Le carbone provenant des broussailles et des feux de friches n'est plus indiqué; actualisation des modèles et données sur les forêts plantées; l'augmentation en pourcentage montre que les puits ont été révisés à la hausse, de sorte que les absorptions mentionnées sont plus élevées dans l'inventaire que dans la deuxième communication nationale.	(-)29

Tableau 3 (suite)

Royaume-Uni	+ 8	<u>Inclusion de nouvelles sources, modifications des données d'activité</u> : prise en compte de toutes les transitions dans l'affectation des terres (conversion des terres non cultivées et utilisations urbaines), prise en considération de l'Irlande du Nord et des absorptions par les marais salants; amélioration des statistiques. Ce secteur constitue une source nette d'émissions et l'augmentation en pourcentage montre donc que les émissions ont été révisées	(+)3
-------------	-----	---	------

		à la hausse.	
--	--	--------------	--

a/ Proportion de CO<sub>2</sub> provenant du changement d'affectation des terres et de la foresterie dans les émissions/absorptions globales de GES en 1990 selon l'inventaire annuel. Les baisses en pourcentage indiquent que le changement d'affectation des terres et la foresterie constituent un puits, les émissions globales de GES de la Partie considérée étant ainsi réduites lorsque l'on inclut les estimations pour ce secteur; les augmentations en pourcentage indiquent que ce secteur constitue une source nette d'émissions, ce qui accroît les émissions globales de GES.

#### I. Soutes

19. Des estimations des émissions provenant des combustibles de soutes internationales aériennes et maritimes ont été fournies par toutes les Parties sauf quatre 21/. On a noté des améliorations dans la fourniture des données et notamment le fait que les émissions n'ont pas été incluses dans les totaux nationaux mais ont été mentionnées séparément, ainsi que demandé dans les directives FCCC. Les Parties ont aussi communiqué les informations correspondantes sous deux entrées distinctes dans leurs inventaires en faisant la distinction entre soutes aériennes et soutes maritimes, à l'exception de cinq Parties 22/ qui n'ont pas utilisé la présentation prévue dans la version révisée en 1996 des lignes directrices du GIEC.

#### J. Ajustements

20. Toutes les Parties ont fourni des estimations non ajustées ainsi que demandé dans les directives FCCC. En outre, des estimations ajustées des émissions de CO<sub>2</sub> ont été fournies par deux Parties, le Danemark et les Pays-Bas, afin d'exclure les perturbations de l'évolution pour le CO<sub>2</sub> dues aux variations des températures extérieures. Le Danemark a aussi pris en compte les variations dues aux échanges d'électricité dans ses estimations ajustées. Les Pays-Bas ont décrit les méthodes de calcul qu'ils ont utilisées pour estimer les émissions de CO<sub>2</sub> corrigées en fonction de la température.

#### K. Informations concernant les données d'activité et les coefficients d'émission

21. Les Parties sont tenues de fournir des informations générales concernant les données d'activité, les coefficients d'émission et les autres hypothèses pertinentes pour assurer la transparence de l'inventaire. Comme les nouveaux tableaux sectoriels de la version révisée en 1996 des lignes directrices du GIEC ne prévoient pas la fourniture d'information concernant les données globales sur les activités ou les coefficients globaux d'émission, les Parties devraient utiliser les feuilles de calcul du GIEC pour fournir ces renseignements. À l'exception de la Nouvelle-Zélande, aucune des Parties n'a fourni de feuilles de calcul pour tous les secteurs dans ses inventaires 23/. Neuf Parties seulement 24/ ont utilisé la méthode de référence du GIEC faisant appel à la feuille de calcul 1.1 pour estimer les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la consommation de combustibles, mais, dans certains cas, elles ne l'ont fait que pour certaines années pour lesquelles elles communiquaient des données d'inventaire ou ont employé une présentation modifiée. Quelques Parties 25/ ont aussi examiné les différences qualitatives des résultats qu'elles obtenaient selon qu'elles utilisaient la méthode de référence ou l'approche sectorielle (voir annexe).

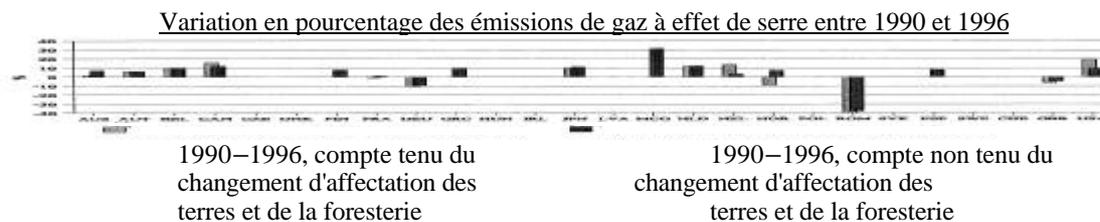
22. Moins des deux tiers des Parties considérées ont fourni ou commenté des informations concernant les données d'activité, les coefficients d'émission et les méthodologies employées. La présentation de ces informations a été très diverse selon les Parties, certaines d'entre elles utilisant le niveau d'agrégation des tableaux normalisés de données pour tous les secteurs tandis que d'autres n'ont fourni ces informations que pour des gaz et secteurs spécifiques tels que le CO<sub>2</sub> provenant de la consommation de combustibles en n'utilisant qu'un niveau élevé d'agrégation. Par suite de ces différences, tant qualitatives que quantitatives, des informations provenant de diverses Parties ne peuvent être comparées les unes avec les autres.

### III. ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS ET SOURCES

#### A. Évolution des émissions de gaz à effet de serre

23. Les informations fournies par 17 Parties qui ont soumis des données d'inventaire pour la période 1990 à 1995/1996 ont permis de repérer les évolutions ci-après des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 1996 26/. Il n'a pas été fait d'analyse des tendances pour les Parties qui n'ont fourni des données que pour l'année 1996 parce qu'il n'était pas certain que l'on puisse comparer les estimations pour 1996 avec celles qui avaient été fournies dans les deuxièmes communications nationales.

Figure 1



Note : Les variations portent sur la période 1990 à 1995 pour l'Espagne et le Japon et sur la période 1989 à 1994 pour la Roumanie parce que ces pays n'ont pas donné d'estimations complètes pour 1996.

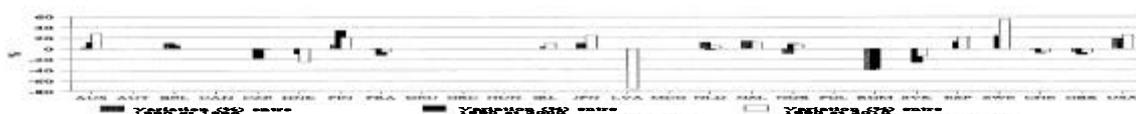
24. Les émissions de gaz à effet de serre (compte non tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie) ont augmenté en 1996 par rapport à 1995 pour toutes les Parties ayant communiqué des informations.

L'augmentation entre 1995 et 1996 a été plus importante que l'augmentation moyenne enregistrée entre 1990 et 1995. Il y a eu un accroissement des émissions entre 1990 et 1996 (compte non tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie) pour toutes les Parties visées à l'annexe II (voir figure 1), à l'exception de l'Allemagne et du Royaume-Uni 27/, qui ont fait état d'une baisse des émissions entre 1990 et 1996. La prise en compte du changement d'affectation des terres et de la foresterie 28/ ne modifie pas l'évolution à la hausse des émissions, sauf pour la France et la Norvège où l'on observe dans ces conditions une baisse au cours de cette période 29/.

25. Les projections pour 2000 avec prise en compte du changement d'affectation des terres et de la foresterie, font apparaître une évolution à la hausse des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de l'année de référence pour huit Parties tandis que huit autres ont prévu une diminution (Danemark, France, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie et Suisse) (voir fig. 2).

Figure 2

Variations en pourcentage des émissions de gaz à effet de serre (compte tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie) entre 1990 et 1996 et variations prévues pour 2000 et 2010.

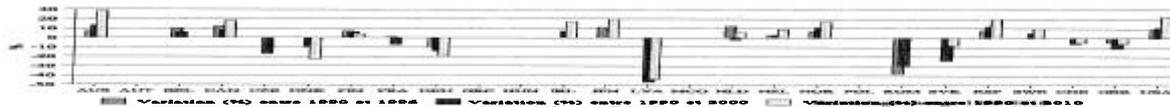


Note : L'Allemagne, l'Autriche, le Canada, la Grèce, Hongrie, Monaco et la Pologne n'ont pas présenté de projections dans la catégorie changement d'affectation des terres et foresterie; la figure ne contient donc pas d'indications pour ces pays.

26. Les projections des émissions de gaz à effet de serre sans prise en compte du changement d'affectation des terres et de la foresterie font apparaître des résultats similaires, mais pour certaines Parties les prévisions d'augmentation ou de diminution en pourcentage sont sensiblement différentes selon qu'il est ou non tenu compte de ce secteur; c'est par exemple le cas de l'Irlande (voir fig. 3).

Figure 3

Variations en pourcentage des émissions de gaz à effet de serre (compte non tenu du changement des terres et de la foresterie) entre 1990 et 1996 et variations en pourcentage prévues pour 2000 et 2010



Note : L'Autriche, la Grèce, la Hongrie, Monaco et la Pologne n'ont pas présenté de projections pour l'ensemble des trois principaux gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) et n'ont donc pas été pris en compte ici. La Belgique a fourni des projections pour l'ensemble des gaz à effet de serre jusqu'à 2005 et le Japon pour 2010 seulement. La France et la République tchèque prévoient que les émissions globales de gaz à effet de serre seront en 2010 aux mêmes niveaux qu'en 1990.

#### B. Évolutions par gaz et par secteur

27. L'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> est proche de celle des émissions de l'ensemble des gaz à effet de serre tant pour la période 1995-1996 que pour la période 1990-1996 30/. Les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la consommation de combustibles, principale source de ces émissions pour toutes les Parties, ont augmenté pour chacune de ces dernières au cours de la période 1990-1996, à l'exception de l'Allemagne et du Royaume-Uni (voir tableau 4).

28. Les émissions de CH<sub>4</sub> ont chuté entre 1990 et 1996 pour toutes les Parties sauf le Canada, l'Espagne 31/, les États-Unis d'Amérique, la Grèce et la Norvège. Entre 1995 et 1996, ces émissions ont continué de baisser ou sont restées stables, sauf pour le Canada et la Hongrie. Les diverses catégories de sources ont été affectées par des évolutions différentes de celle du total des émissions de CH<sub>4</sub> entre 1990 et 1996. Les émissions provenant de l'agriculture ont généralement fléchi sauf pour les Parties qui ont fait état d'une augmentation du total des émissions de CH<sub>4</sub>. Les évolutions récentes font apparaître une baisse des émissions agricoles pour toutes les Parties sauf l'Irlande. Pour les émissions fugitives de combustibles, l'évolution est à la hausse sauf pour la Norvège. Les émissions provenant des déchets sont généralement en augmentation, mais elles sont restées stables ou sont maintenant en baisse pour toutes les Parties sauf l'Australie, les États-Unis d'Amérique et la Slovaquie.

Tableau 4

## Variations en pourcentage des émissions de GES, par gaz, entre 1990 et 1996

	Diminution		Variation entre + 1 et - 1 %	Augmentation	
	5 % ou plus	1 à 5 %		1 à 5 %	5 % ou plus
Émissions globales de GES (compte tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie)	Allemagne, Norvège, Roumanie <u>a/</u> , Royaume-Uni		France (-1)	Australie	Autriche, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Japon <u>b/</u> , Nouvelle-Zélande, Pays-Bas
Émissions globales de GES (compte non tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie)	Allemagne, Roumanie <u>a/</u>	Royaume-Uni	France (+ 1)	Nouvelle-Zélande	Australie, Autriche, Belgique, Canada, Espagne <u>c/</u> , États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Japon <u>b/</u> , Monaco, Norvège, Pays-Bas
CO <sub>2</sub>	Allemagne, Roumanie <u>a/</u>	Royaume-Uni		Autriche, France	Australie, Belgique, Canada, Espagne <u>c/</u> , États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Japon, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas
CH <sub>4</sub>	Allemagne, Belgique, Finlande, France, Pays-Bas, Roumanie <u>a/</u> , Royaume-Uni	Autriche, Japon <u>b/</u> , Nouvelle-Zélande	Australie (-1)	États-Unis d'Amérique, Grèce	Canada, Espagne <u>c/</u> , Norvège
N <sub>2</sub> O	Roumanie <u>a/</u> , Royaume-Uni	Espagne <u>c/</u> , France, Grèce	Allemagne (+ 1), Finlande (-1), Norvège (0), Nouvelle-Zélande (+ 1)	Australie, Japon <u>b/</u>	Autriche, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Pays-Bas
HFC, PFC, SF <sub>6</sub>	Diminution		Augmentation		
	50 % ou plus	5 à 20 %	10 à 50 %	50 à 100 %	100 % ou plus
	Australie, Norvège	Canada, France, Nouvelle-Zélande	Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni	États-Unis d'Amérique, Finlande, Japon	Belgique, Grèce

a/ Variations pour 1990 à 1994.

b/ Les variations sont pour 1990 à 1995, aucune estimation n'ayant été fournie pour le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O pour 1996.

c/ Variations pour 1990 à 1995.

29. Pour le N<sub>2</sub>O, aucune évolution commune n'apparaît au cours de la période 1990-1996; les émissions de N<sub>2</sub>O ont augmenté pour environ la moitié des Parties ayant fourni des informations. À partir de 1995, elles ont augmenté pour toutes les Parties considérées, sauf l'Australie, l'Autriche, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande où elles ont diminué légèrement ou sont restées aux niveaux de 1995. Les émissions provenant des sources agricoles de N<sub>2</sub>O ont chuté ou sont restées stables entre 1990 et 1996 dans toutes les Parties sauf trois (Canada, États-Unis d'Amérique et Pays-Bas) comme dans le cas des émissions de N<sub>2</sub>O provenant des procédés industriels (sauf pour l'Allemagne, la Belgique, le Canada et les États-Unis d'Amérique). En revanche les émissions de N<sub>2</sub>O provenant de la consommation de combustibles, particulièrement dans le cadre

des transports, ont augmenté pour toutes les Parties. Cependant, les émissions de N<sub>2</sub>O provenant des transports sont restées en 1996 aux niveaux de 1995 en Autriche, en Belgique, aux États-Unis d'Amérique, en Finlande, en Irlande et en Norvège.

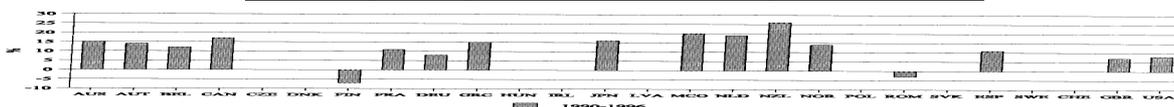
30. Les émissions de HFC ont augmenté fortement entre 1990 et 1996 tandis que les émissions de PFC ont baissé pendant la même période pour toutes les Parties sauf les États-Unis d'Amérique et le Japon. Les émissions de SF<sub>6</sub> ont augmenté pour toutes les Parties sauf le Canada et la Norvège. Les informations sur ces gaz sont plutôt imprécises en particulier dans le cas des Parties qui ont indiqué les masses des gaz sans ventilation par espèces, le secrétariat ayant alors dû faire certaines hypothèses quant à ces espèces afin de calculer des équivalents CO<sub>2</sub>. Les différences entre les émissions effectives et les émissions potentielles peuvent être importantes 32/, ce qui a de fortes incidences sur les émissions globales de gaz à effet de serre.

#### C. Évolution dans le secteur des transports

31. Les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports ont continué à progresser plus vite que les rejets d'autres sources, représentant 38 % de l'augmentation globale des émissions des 17 Parties considérées pour la période 1990-1996 et ce secteur est la deuxième source d'émissions globales de gaz à effet de serre (fig. 5). Pour les pays à économie en transition, la part relative des émissions dues aux transports était inférieure à 10 % alors que pour les Parties visées à l'annexe II elle était de 10 à 33 %. Au cours de la période 1990-1996, les émissions dues aux transports ont augmenté pour toutes les Parties sauf la Finlande (-7 %). Depuis 1995, les émissions provenant de ce secteur ont continué à augmenter sauf en Finlande, en Hongrie, à Monaco et en Slovaquie ainsi qu'en Allemagne où elles sont restées aux niveaux de 1995. En Autriche, en France et en Nouvelle-Zélande les augmentations des émissions dues aux transports entre 1995 et 1996 ont été plus faibles que les années précédentes. Des augmentations d'environ 5 % entre 1995 et 1996 ont été indiquées par l'Irlande, la Norvège et les Pays-Bas (voir fig. 4).

Figure 4

#### Variation en pourcentage des émissions dues aux transports entre 1990-1996



Note : Les variations sont pour 1990 à 1995 dans le cas de l'Espagne et du Japon et pour 1989 à 1994 dans le cas de la Roumanie parce que ces pays n'ont pas fourni d'estimations complètes pour 1996.

#### D. Principales sources d'émissions

32. En 1996, la part du CO<sub>2</sub> dans les émissions totales de gaz à effet de serre exprimées en équivalents CO<sub>2</sub> (compte non tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie) a été de 81 % contre 10 % pour le CH<sub>4</sub>, 6 % pour le N<sub>2</sub>O et 2,1 % pour les HFC, les PFC et le SF<sub>6</sub> considérés ensemble. Cependant la part des HFC, des PFC et du SF<sub>6</sub> a peut-être été surestimée parce que les Parties n'ont pas toutes fourni des chiffres sur des émissions effectives de ces gaz. Les parts des différents gaz n'ont guère changé entre 1990 et 1996, sauf pour les HFC, les PFC et le SF<sub>6</sub>. Le CO<sub>2</sub> a été le principal gaz à effet de serre pour toutes les Parties en 1996, sauf pour la Nouvelle-Zélande où le CH<sub>4</sub> a occupé la première place. La contribution des HFC, des PFC et du SF<sub>6</sub> a été importante pour la Grèce, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas 33/.

33. L'ensemble du secteur de la consommation de combustibles fossiles a représenté 80 % du total des émissions de gaz à effet de serre et, avec

l'inclusion des émissions fugitives de combustibles, l'ensemble du secteur de l'énergie a représenté 83 % des émissions. En 1996, le secteur de l'énergie a été la principale source d'émissions de gaz à effet de serre pour les Parties considérées, représentant environ 29 % du total, suivi par le secteur des transports avec 22 %. En prenant en compte le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie, constituant un puits net pour les Parties, on aboutit à des émissions globales réduites de 8 %. La répartition des principales sources d'émissions en 1996 n'a pas été sensiblement différente de celle de 1990. Il faut reconnaître que les parts des catégories de sources indiquées ici ne sont peut-être pas représentatives pour toutes les Parties visées à l'annexe I considérées en tant que groupe, parce qu'il n'est pas tenu compte de certaines Parties à économie en transition telles que la Fédération de Russie et l'Ukraine qui contribuent fortement aux émissions de l'ensemble des Parties visées à l'annexe I (voir fig. 5).

Figure 5

Répartition des émissions globales de gaz à effet de serre en fonction des principales sources en 1996

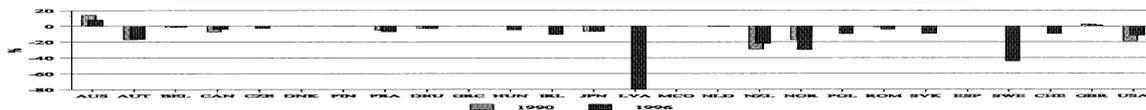


E. Changement d'affectation des terres et foresterie

34. Pour toutes les Parties à l'exception de l'Australie et du Royaume-Uni, le secteur changement d'affectation des terres et foresterie a constitué un puits net et les absorptions ont représenté 8 % des émissions globales de gaz à effet de serre pour les Parties considérées. La principale sous-catégorie indiquée a été *l'évolution du patrimoine forestier et des autres stocks de biomasse ligneuse*, qui constituait un puits pour toutes les Parties. Les absorptions nettes de CO<sub>2</sub> équivalaient à plus de 10 % des émissions globales de gaz à effet de serre pour sept Parties (Autriche, États-Unis d'Amérique, Irlande, Lettonie, Norvège, Nouvelle-Zélande et Suède), ce qui faisait baisser dans cette proportion les émissions globales lorsque l'on prenait en compte les estimations pour ce secteur. La taille des puits a augmenté entre 1990 et 1996 pour toutes les Parties sauf le Canada, les États-Unis d'Amérique et la Nouvelle-Zélande. Depuis 1995, toutes les Parties sauf la Hongrie ont fait état d'une augmentation ou d'une stabilisation des absorptions de CO<sub>2</sub> dues au changement d'affectation des terres et à la foresterie (voir fig. 6).

Figure 6

Part (%) des absorptions ou émissions nettes provenant du changement d'affectation des terres et de la foresterie dans les émissions globales de gaz à effet de serre, 1990 et 1996



Note : Aucune estimation concernant le changement d'affectation des terres et la foresterie n'était disponible pour l'Espagne, la Finlande, la Grèce et Monaco. Dans le cas du Danemark, la part de ce secteur était proche de zéro. Les estimations présentées ici sont pour 1995 dans le cas du Japon et pour 1994 dans le cas de la Roumanie.

F. Soutes internationales

35. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des combustibles de soutes internationales, bien qu'elles ne fussent pas prises en compte dans les émissions nationales de gaz à effet de serre, représentaient en général entre 1 et 10 % des émissions globales de gaz à effet de serre des Parties pour 1996 et entre 3 et 25 % des émissions globales dues au transport. Pour la Belgique, le Danemark, la Grèce, la Norvège et les Pays-Bas, ces émissions représentaient une part beaucoup plus importante des émissions que pour les autres Parties (voir encadré 5).

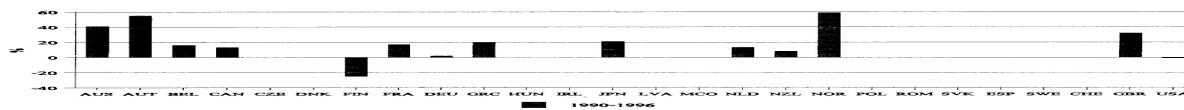
Encadré 5Part des soutes dans les émissions globales de gaz à effet de serre  
et dans les émissions globales dues aux transports en 1996

	Pourcentage des émissions globales de GES en 1996	Pourcentage des émissions globales dues aux transports en 1996
Allemagne	1,8	11,1
Australie	2,0	12,8
Autriche	1,7	8,5
Belgique	12,0	79,8
Canada	0,9	3,1
Danemark	7,6	58,3
Espagne		
États-Unis d'Amérique	1,3	4,9
Finlande	3,1	20,7
France	3,2	13,2
Grèce	11,1	71,9
Hongrie	1,1	12,6
Irlande	2,7	23,8
Japon (1995)	2,8	15,2
Lettonie		
Monaco		
Norvège	56,0	207,8
Nouvelle-Zélande	3,5	23,1
Pays-Bas	18,8	127,5
Pologne	0,5	7,4
République tchèque	0,3	4,4
Roumanie		
Royaume-Uni	4,0	22,8
Slovaquie		
Suède	6,8	24,0
Suisse	4,6	16,1

36. Entre 1990 et 1996, les émissions provenant des soutes internationales ont augmenté pour toutes les Parties sauf les États-Unis d'Amérique et la Finlande, la hausse atteignant dans certains cas plus de 50 % par rapport au niveau de 1990 (Autriche, Norvège). Les données pour la période 1995-1996 font apparaître de fortes modifications de ces émissions pour certaines Parties : augmentation pour la Finlande, baisse pour les États-Unis, la Grèce, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Pour l'Allemagne, les émissions provenant des soutes sont restées au niveau de 1995 (voir fig. 7).

Figure 7

Variations en pourcentage des émissions globales provenant des soutes, 1990-1996









## Annexe

## PRÉSENTATION D'INFORMATIONS PAR LES PARTIES DANS LEURS INVENTAIRES ANNUELS, 1996

Partie	Imprimé (I) Électro- nique (E)	Période	Notification		Avec tableau du GIEC de 1996			Autre présentation c/	Méthode de référence du GIEC, feuille de calcul 1-1
			HFC, PFC, SF <sub>6</sub> a/	Précurseurs et SO <sub>2</sub>	Récapitulatifs	Sectoriels	d'ensem- ble		
Allemagne	E, I	1990-1996	X	X	X	-	-	-	X (1990-1994)
Australie	E, I	1990-1996	X (pas HFC)	X	X	X b/	X	-	-
Autriche	I	1990-1996	X	X	-	-	-	X	(X) d/
Belgique	E, I	1990-1996	X	X	X (1995 et 1996)	X (1995 et 1996)	-	-	-
Canada	I	1990-1996	X	X (1995 seulement)	X	X	X (1996)	-	X (1996 seulement)
Danemark	E, I	1996	X	X	X	X	-	-	-
Espagne	I	1990-1995	-	X	-	-	-	X	-
États-Unis d'Amérique	E, I	1990-1996	X	X	X (1996 seulement)	X b/ (1996 seulement)	X	X (pour 1990-1995)	X (en MTMEC)
Finlande	I	1990	X	-	-	-	X	X	X
France	E	1990-1996	X	X	X	X b/	-	-	-
Grèce	I	1990-1996	X (pas SF <sub>6</sub> )	X	X	X	-	-	X
Hongrie	E	1991-1996	-	X (pas SO <sub>2</sub> )	-	-	-	X	X
Irlande	I	1995, 1996	-	X (1995 seulement)	-	-	-	X	-
Japon	E	1990-1996	X	X	X	X	-	-	Valeur seulement
Lettonie	I	1996	-	X	-	-	-	X	-
Monaco	E, I	1990-1996	-	X	-	-	-	X	-
Norvège	E, I	1990-1996	X	X	X	X (pas CATF)	X	-	(X) d/
Nouvelle- Zélande	E, I	1990-1996	X	X	X	X	X	-	X
Pays-Bas	I	1990-1996	X	X	-	-	-	X	-
Pologne	I	1996	X (pas SF <sub>6</sub> )	X (pas SO <sub>2</sub> )	X	-	-	-	-
Rép. tchèque	E	1996	X	X	X	X	-	-	Valeur seulement
Roumanie	E, I	1989-1994	-	X	-	-	-	X e/	-
Royaume-Uni	E, I	1990-1996	X	X	X	X	X	-	X
Slovaquie	I	1995-1996	X (PFC seulement)	X	-	-	-	X e/	X (incomplet)
Suède	E, I	1996	-	X (pas SO <sub>2</sub> )	-	-	X	X	-
Suisse	E, I	1996	X	X	-	X	X	X	(X) d/

Note: CATF = changement d'affectation des terres et foresterie.

MTMEC = million de tonnes métriques d'équivalents-carbone.

a/ Pour plus de précisions sur la notification des HFC, des PFC et du SF<sub>6</sub>, voir le tableau 1. La présence d'un "X" dans cette colonne ne correspond à aucune indication quant à la notification d'émissions effectives ou potentielles ou à la notification par espèce de gaz.

b/ Le tableau sectoriel pour le changement d'affectation des terres et la foresterie a été modifié.

c/ Par "Autre présentation" on entend l'utilisation de tableaux similaires aux tableaux récapitulatifs sectoriels de la version de 1996 des lignes directrices du GIEC. Il peut s'agir par exemple de tableaux récapitulatifs tirés de la version précédente des lignes directrices du GIEC, de tableaux reprenant les catégories du GIEC mais en les structurant différemment (évolution par gaz) ou de tableaux avec un degré de ventilation par catégories de sources plus élevé qu'il n'est demandé dans les tableaux récapitulatifs du GIEC.

d/ L'Autriche, la Norvège et la Suisse ont aussi utilisé la méthode de référence, mais pas dans le cadre de la communication de leurs inventaires annuels.

e/ Il convient de noter qu'à sa quatrième session le SBSTA a décidé que les Parties à économie en transition pourraient commencer à appliquer pour les inventaires demandés en 1999 la version révisée en 1996 des lignes directrices

## PRÉSENTATION D'INFORMATIONS PAR LES PARTIES DANS LEURS INVENTAIRES ANNUELS, 1996 (suite)

Feuilles de calcul CATF ou documents équivalents	Autres feuilles de calcul du GIEC, 1996	Tableaux normalisés de données du GIEC	Indication des méthodes f/	Source de données d'activité (DA) et coefficient d'émission (CE) cités	Indication de l'incertitude g/	Emploi des clés de notation (NE, NO, IE) h/	Estimations en équivalents CO <sub>2</sub> (Gg)	Partie
-	-	-	-	-	X	X	X	Allemagne
X	-	X (1996)	X	(X)	X	X	X	Australie
-	-	-	(X)	Pour l'énergie (DA) seulement	-	-	X	Autriche
-	-	-	(X)	Pour l'énergie	-	-	X	Belgique
-	-	-	X	X	(Pour CATF seulement)	-	-	Canada
-	-	-	-	-	-	-	-	Danemark
-	-	-	-	-	-	-	-	Espagne
-	-	-	X	X	X	X	(En MTMEC)	États-Unis d'Amérique
-	-	-	X	X	X	Partiel	X	Finlande
-	-	-	X	Pour CO <sub>2</sub> , énergie seulement	-	-	X	France
-	-	-	X	X	X	-	X	Grèce
X	-	-	(X)	Pour l'énergie et l'agriculture	-	Partiel	-	Hongrie
-	-	-	-	-	-	-	-	Irlande
-	-	-	-	-	-	-	-	Japon
-	-	-	-	-	-	-	X	Lettonie
n.d.	-	-	(X)	Pour les CE	-	-	-	Monaco
-	(X) i/	-	X	X	X	X	X	Norvège
X	X	-	X	X	X	X	-	Nouvelle-Zélande
-	-	-	X	X	X	-	X	Pays-Bas
-	-	-	-	-	-	-	-	Pologne
-	-	-	-	-	-	-	-	Republique tchèque
-	-	-	(X)	(X)	-	-	X	Roumanie
Tableaux normalisés de données	(X) i/	X	X	X	X	X	-	Royaume-Uni
Tableaux similaires aux tableaux normalisés de données	-	X (Pas tous secteurs/gaz)	(X)	X	-	-	-	Slovaquie
Tableaux normalisés de données	-	X (Pas tous secteurs/gaz)	-	Pour les DA	-	Partiel	-	Suède
X	-	-	(X)	X	X	-	-	Suisse

f/ Dans cette colonne "X" signifie que la Partie considérée a donné des renseignements sur les méthodologies utilisées tandis que "(X)" signifie qu'elle a seulement fait des observations succinctes sur ces méthodologies ou n'y a fait référence que brièvement ou qu'elle n'a pas donné d'indications sur les méthodologies pour tous les gaz ou secteurs.

g/ Cette colonne vise les informations qui ont été fournies en plus de celles qui figurent dans le tableau d'ensemble des lignes directrices de 1996 du GIEC.

h/ Clés de notation à utiliser dans les tableaux récapitulatifs et les tableaux sectoriels du GIEC. NO = non observé, NE = non estimé, IE = estimé mais figurant ailleurs.

i/ La Norvège et le Royaume-Uni ont aussi fourni des feuilles de calcul, mais pas dans le cadre de la communication de leurs inventaires annuels.

-----

1/ Les textes complets des décisions adoptées par la Conférence des Parties à ses première, deuxième et troisième sessions figurent dans les documents FCCC/CP/1995/7/Add.1, FCCC/CP/1996/15/Add.1 et FCCC/CP/1997/7/Add.1 respectivement.

1/ La Roumanie a soumis sa deuxième communication nationale en février 1999 et a demandé qu'elle soit examinée en tant qu'inventaire établi aux fins du présent rapport et en application de la décision 6/CP.3.

1/ Par sa décision 4/CP.3, la Conférence des Parties a, en tenant compte de l'alinéa f) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention, ajouté les noms de la Croatie, du Liechtenstein, de Monaco, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Slovénie dans la liste de l'annexe I. Les amendements à la liste des Parties visées à l'annexe I n'étaient pas entrés en vigueur le 15 avril 1998, dernier jour fixé pour la communication des données des inventaires nationaux des gaz à effet de serre. Monaco, la République tchèque et la Slovaquie ont communiqué leurs inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre pour 1996 et ceux-ci ont été pris en compte dans le présent document.

1/ L'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et la Finlande ont aussi fourni des données préliminaires pour 1997.

1/ Dans les directives FCCC actuelles, les Parties sont encouragées à fournir des données sur le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) ce qu'ont fait toutes les Parties à l'exception de la Finlande, de la Hongrie, de la Pologne et de la Suède.

1/ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Norvège, Pays-Bas et Roumanie.

1/ La Roumanie a utilisé les valeurs des potentiels de réchauffement de la planète du GIEC de 1994 avec un horizon temporel de 100 ans.

1/ Pour estimer et notifier les émissions et absorptions de gaz à effet de serre, les Parties devraient utiliser la version révisée en 1996 des lignes directrices pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre, ainsi que cela a été réaffirmé dans la décision 2/CP.3. Selon ces lignes directrices, il faut présenter les données d'inventaire dans des tableaux récapitulatifs et sectoriels et sur des feuilles de calcul.

1/ NE = non estimé, NO = non observé, IE = estimé mais figurant ailleurs.

1/ Allemagne, Australie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suède.

1/ Souvent les Parties n'expliquent pas pourquoi elles ont laissé des cases blanches dans les tableaux récapitulatifs ou sectoriels et n'indiquent pas par exemple si telle ou telle catégorie de source donnée

n'est pas présente dans le pays ou n'a pas fait l'objet d'estimations.

1/ Pour les HFC, les PFC et le SF<sub>6</sub>, les Parties devraient indiquer les émissions effectives ainsi que cela a été affirmé dans la décision 2/CP.3. Le modèle de présentation figurant dans les lignes directrices du GIEC de 1996 facilite la distinction entre les émissions effectives et les émissions potentielles. Cependant, certaines Parties ont fait part de difficultés rencontrées pour rendre compte des émissions effectives et n'ont donc indiqué que des émissions potentielles ou ont indiqué des émissions effectives pour un type de gaz et des émissions potentielles pour les autres gaz (voir tableau 1).

1/ Dans le cas des Parties qui ont rendu compte d'émissions globales de HFC et de PFC en unités de masse totale (Gg) seulement, le secrétariat a dû faire des hypothèses quant aux espèces de gaz pour convertir les émissions en équivalents CO<sub>2</sub>. Il peut en résulter des inexactitudes importantes quant aux émissions globales de gaz à effet de serre de telle ou telle Partie du fait des PRP élevés et très spécifiques de ces substances.

14/ La Finlande et la Grèce ont fourni dans leurs rapports certains chiffres préliminaires pour ce secteur.

15/ Australie, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

16/ États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

17/ Pour plus de précisions sur le nouveau calcul de l'inventaire pour l'année de référence entre les premières et les deuxièmes communications nationales, voir le document FCCC/SBSTA/1998/7.

18/ Allemagne, Japon et Roumanie.

19/ Australie, États-Unis d'Amérique, Grèce, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Royaume-Uni.

20/ Toutes ces Parties avaient aussi révisé leurs estimations entre leur première et leur deuxième communication nationale.

21/ Espagne, Lettonie, Monaco et Roumanie. La Slovaquie a déclaré que les émissions provenant des sources étaient négligeables.

22/ Finlande, Hongrie, Irlande, Suède et Suisse.

23/ La Norvège et le Royaume-Uni ont aussi fourni des feuilles de calcul, mais pas dans le cadre de leur inventaire annuel.

24/ L'Autriche, la Norvège et la Suisse ont aussi communiqué des données au secrétariat selon la méthode de référence, mais pas dans le cadre de leur inventaire annuel.

25/ Allemagne, États-Unis d'Amérique, Grèce et Royaume-Uni.

---

26/ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-bas et Royaume-Uni. Les données disponibles pour 1995 dans le cas de l'Espagne et du Japon et pour 1994 dans le cas de la Roumanie ont aussi été prises en compte. Pour l'analyse des émissions de 1995 à 1996, la Hongrie, l'Irlande et la Slovaquie ont aussi été prises en compte parce qu'elles ont fourni des données pour ces deux années.

27/ Ces deux pays ont connu des baisses des émissions de 10 et 5 % respectivement entre 1990 et 1996 et des hausses des émissions de 2 et 3 % respectivement entre 1995 et 1996.

28/ Les émissions/absorptions liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie ont été regroupées avec les émissions dues aux autres secteurs conformément aux lignes directrices actuelles du GIEC concernant les inventaires nationaux des gaz à effet de serre. Il convient de noter que la façon de regrouper les estimations liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie avec les estimations pour les autres secteurs pourrait changer après l'achèvement des travaux méthodologiques du GIEC et l'adoption des conclusions qui en découleraient par le SBSTA.

29/ Pour ces Parties, les baisses des émissions entre 1990 et 1996 - compte étant tenu du changement d'affectation des terres et de la foresterie - ont été de 1 et 9 % respectivement.

30/ Comme pour les émissions globales de gaz à effet de serre, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont fait état d'une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> au cours de la période 1990-1996. Depuis 1995, les émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté pour les deux pays.

31/ Période 1990-1995.

32/ Des exemples de ratios émissions potentielles/émissions effectives fondés sur les estimations fournies dans les deuxièmes communications nationales figurent dans le tableau 25 du document FCCC/SBSTA/1998/7.

33/ La part relative des HFC, des PFC et du SF<sub>6</sub> considérés ensemble dans les émissions globales de gaz à effet de serre a été de 3,6 % en Grèce, de 7,5 % au Japon, de 3,5 % en Norvège et de 4,5 % aux Pays-Bas.